



Projet Pour Elles : appui aux femmes entrepreneures en RDC

TERMES DE RÉFÉRENCE

Expertise Environnementale et Sociale/Climat
(E&S/Climat)

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Assistance technique au renforcement des bonnes pratiques en matière de E&S/Climat
Bénéficiaire(s)	structures d'accompagnement et de financement bénéficiaires du projet
Pays	République Démocratique du Congo
Durée totale des jours prévus	Entre 120 et 160 homme/femme jours facturables en Expertise perlée sur une période de 4 ans

II. Contexte et présentation du projet

1.1. Contexte et enjeux stratégique du projet

Si les femmes entrepreneures constituent une **partie significative du tissu économique congolais** (plus de 43% des entreprises hors secteur agricole sont portées par des femmes), elles restent caractérisées par l'informel et l'entrepreneuriat individuel. De nombreux freins et obstacles impactent différemment les femmes congolaises dans le développement de leurs activités entrepreneuriales, notamment des freins liés **aux difficultés d'accès** (éducation, formation, financement, etc.), d'autres liés **aux normes sociales** (discriminations, violences basées sur le genre, mariages et grossesses précoces, poids des activités domestiques, etc.) ou encore des freins liés **aux capacités** (compétences professionnelles et compétences de vie).

1.2. Objectifs et contenu du projet

Le projet « Pour Elles : Appui aux femmes entrepreneures » a pour objectif général de contribuer à **l'autonomisation économique des femmes en RDC** et ainsi de participer à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

Le projet « Pour Elles » de 12 Millions d'Euros financés par l'Agence Française de Développement (AFD) est destiné à apporter un soutien financier et technique aux entreprises portées par des femmes dans les provinces de Kinshasa, Kikwit et Bukavu, et à renforcer les acteurs de l'écosystème public-privé entrepreneurial.

Il se structure autour **de trois composantes principales** :

- **Composante 1** : renforcement des capacités en matière d'approche genre des acteurs de l'écosystème entrepreneurial public-privé (Ministères, agences, incubateurs, réseaux de femmes entrepreneurs) – **15% du budget projet**
-

- **Composante 2** : l'accompagnement et le financement des femmes entrepreneures (en prenant en compte leur barrières immédiates et leurs barrières structurelles telles que les questions de mobilité, charge mentale, violences basées sur le genre) – **70% du budget projet**
- **Composante 3** : valorisation des success stories autour de l'entrepreneuriat féminin et sensibilisation afin de promouvoir des modèles de femmes entrepreneures – **15% du budget projet**

Le projet **valorise l'expertise française ainsi que congolaise** au travers de la mobilisation d'Expertise France en coordinateur du projet et Proparco pour la partie garantie ARIZ & secteur privé, tout en impliquant fortement les acteurs de l'écosystème congolais public-privé.

1.3. Les cibles et les attendus

L'objectif général du projet est de contribuer dans les 3 zones du projet à l'autonomisation économique des femmes principalement en appuyant des structures de l'écosystème entrepreneurial à **adapter leurs offres de services financiers et non financiers aux barrières structurelles rencontrées par les femmes entrepreneures** (poids du *care* dans le planning, niveau d'éducation de base plus bas que les hommes, normes sociales, etc.). L'ensemble de ces actions seront renforcées par des actions de **sensibilisation et de préventions des violences** basées sur le genre.

De manière plus spécifique, le projet ambitionne de toucher 1 200 femmes entrepreneures (micro-entrepreneures, petites entreprises et moyennes entreprises) réparties dans les trois villes de Kinshasa, Bukavu et Kikwit qui seront accompagnées tout au long du projet, sur une durée de quatre ans en ciblant prioritairement des initiatives avec un potentiel de changement d'échelle.

- Parmi ces bénéficiaires, le projet prévoit des financements adaptés pour 600 femmes à fort potentiel de changement d'échelle
- Le renforcement des capacités des acteurs institutionnels, notamment sur leur approche genre
- Un dispositif de coordination et de concertation entre les différents acteurs autour de l'entrepreneuriat féminin effectif et pérenne
- La valorisation des success stories de femmes entrepreneures et changer la perception des femmes entrepreneures
- La mise en œuvre de campagne de sensibilisation afin de modifier la perception de l'entrepreneuriat féminin au sein de communautés et de contribuer à un empowerment des femmes et une évolution des normes sociales

N.B : l'ensemble de ces cibles et résultats attendus ont été produits au cours de l'instruction du projet. Ils ne sont pas exhaustifs et seront amenés à évoluer en fonction des résultats de cette étude et l'évolution du contexte.

III. Descriptif de la mission

2.1. Objectifs :

- ✓ Veiller à la diffusion (formation, communication, accompagnement) des bonnes pratiques en matière de E&S/Climat, auprès des structures d'accompagnement et de financement bénéficiaires du projet ;
- ✓ Veiller au respect des prescriptions environnementales et sociales conformément aux politiques de sauvegarde de l'AFD ainsi qu'aux textes en vigueur en République Démocratique du Congo et ;
- ✓ Veiller à la prise en compte des risques environnementaux et sociaux générés par les activités cibles du Projet. Au-delà de l'approche « maîtrise des risques », le consultant aura aussi pour tâche de proposer des solutions visant à maximiser les impacts positifs environnementaux et sociaux.
- ✓ Favoriser le financement des activités ayant des Co-bénéfices pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

2.2. Activités et tâches :

- ✓ Mettre à jour le Plan d'Engagement Environnemental et social (PEES) et participer au bilan annuel de ce dernier sur toute la durée du projet ;
- ✓ Participer à l'« *approche ne pas nuire* » de la maîtrise des risques E&S en appuyant la relecture des documents cadres du projet (notamment appel à propositions sur la Composante 2) pour s'assurer de la conformité E&S/Climat et en adoptant un système de gestion environnemental et social (SGES) simplifié du projet pour les activités supportées par le projet, ce système comportera : (i) une liste d'exclusion qui sera conforme à la liste d'exclusion de l'AFD et qui excluent aussi les projets à risques élevés (risque sur les habitats critiques, risque de déforestation, risques sociaux importants etc.), des critères de screening des projets permettant d'évaluer les impacts E&S négatifs et positifs des projets ;
- ✓ Définir et mettre en œuvre des formations/sensibilisation aux questions E&S/Climat et de l'entrepreneuriat vert, durable et solidaire à destination des structures d'accompagnement et des bénéficiaires du projet ;
- ✓ Mettre à disposition, toutes les données et informations relatives aux études E&S/Climat nécessaires à la préparation des rapports périodiques sur l'exécution du projet
- ✓ Proposer des critères et une méthodologie de notation/suivi des co-bénéfices pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, ainsi que la biodiversité si pertinent (notamment au niveau de la grille de sélection des projets portées par les entrepreneures et des initiatives entrepreneuriales ensuite accompagnées dans le cadre du projet). La méthodologie devra restée « légère » pour s'adapter à la réalité des bénéficiaires accompagnés (+ 1 000 femmes entrepreneures à accompagner dans le cadre du projet avec une diversité de profils et d'enjeux).

N.B : ces tâches et activités pourront être amenées à évoluer en fonction des besoins du projet.

IV. Calendrier prévisionnel et méthodologie

N.B : Cette approche méthodologique devra être précisée par l'Expert.e dans une note de cadrage quelques semaines après le début de la mission.

De manière non exhaustive,

1. **Avril – septembre 2023** : note de cadrage et mise à jour et suivi du PEES ;
2. **Juin 2023** : relecture des documents cadres du projet (notamment appel à propositions sur la C2 y compris liste d'exclusion) pour s'assurer de la conformité E&S/C des documents
3. **Septembre – octobre 2023** : réalisation des séances de sensibilisation sur les questions E&S/Climat et de l'entrepreneuriat vert à destination des structures d'accompagnement et des bénéficiaires du projet

L'équipe d'Expertise France organisera également plusieurs points d'étapes au cours de la prestation notamment en fin d'année afin d'établir un bilan sur le plan d'Engagement Environnemental et social et définir, annuellement un nouveau calendrier prévisionnel.

V. Livrables

De manière non exhaustive, l'Expert.e sélectionné.e fournira :

- ✓ UN PEES revu à l'aune de l'offre technique proposée,
- ✓ Un SGES simplifié incluant une liste d'exclusion et des critères de sélection visant à réduire les impacts E&S négatifs et à maximiser les impacts positifs, y compris Climat dans l'appel à propositions.
- ✓ Des rapports de suivi annuels du Plan d'Engagement Environnemental et Social
- ✓ Un plan de formation des structures d'accompagnement/financement et leur impact environnemental

VI. Coordination

L'Expert(e) aura pour interlocutrices principales Mme Artemise NPEMBELE, Cheffe projet « POUR ELLES » basée à Kinshasa et Mme Marie BDJI, Chargée de projets EDI au siège).

Un briefing de lancement se tiendra après la notification du contrat.

VII. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

La mission se déroulera à Kinshasa et dans certaines régions de l'intérieur du Pays. Elle débutera au deuxième trimestre 2023 et se terminera au troisième trimestre 2026.

- a. **Date de démarrage** : souhaité fin Mai 2023
- b. **Date de fin** : souhaité fin Décembre 2026

La durée de la mission inclut notamment les réunions de préparation avec Expertise France, le temps de voyage jusqu'aux zones d'intervention, les activités de préparation, d'analyse de la documentation et la tenue des enquêtes terrains ainsi que la rédaction des livrables. L'Expert.e proposera une méthodologie et un plan d'actions avec jours dédiés dans son offre technique. Cette méthodologie sera validée par Expertise France et ses partenaires.

VIII. Profil de l'expert.e

L'Expert.e aura une expérience substantielle en République Démocratique du Congo, réussie et démontrée dans au moins l'un des domaines concernés par la consultation (études environnementales et sociales, entrepreneuriat féminin, etc..). L'existence d'une expérience précédente avec un bailleur de fonds (Union européenne, AFD...) et/ou une agence de coopération internationale (GIZ, Expertise France...) sera un atout dans l'évaluation de l'offre.

L'Expert.e devra idéalement répondre aux critères suivants :

Formation initiale :

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac +5 dans un domaine pertinent (sciences sociales, droit de l'environnement, sciences politiques avec une spécialité genre, environnementale ou sociale, développement, agronomie, entrepreneuriat féminin, études sur le genre, études environnementales et sociales)

Expérience :

- ✓ Justifier d'au moins 5 années d'expérience dans la gestion de projets relatifs au genre, aux enjeux environnementaux et sociétaux, entrepreneuriat, etc.
- ✓ Justifier d'au moins 2 expériences dans la prise en compte d'enjeux d'adaptation et d'atténuation au changement climatique
- ✓ Justifier d'au moins 1 expérience/mission dans un domaine similaire
- ✓ Maitriser les enjeux environnementaux et sociaux propres à la RDC
- ✓ Connaissance des 3 villes (Kinshasa, Kikwit et Bukavu)

Qualités & Compétences :

- ✓ Maitrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit obligatoire
 - ✓ Connaissance d'au moins une langue locale (lingala, kikongo, swahili) nécessaire
 - ✓ Maitriser du pack Office (en particulier Excel, Word, PowerPoint et Outlook)
-

- ✓ Vous êtes reconnu.e.s pour votre écoute, votre diplomatie et votre sens de la communication. Autonome, vous avez le sens des responsabilités. Vous êtes flexible et possédez des qualités pédagogiques.
- ✓ Vous êtes reconnu.e.s pour votre implication dans l'évolution des sujets relatif à l'égalité hommes-femmes, à l'émancipation des femmes, relatif à la préservation de l'environnement et d'un climat social apaisé.
- ✓ Flexibilité, pragmatisme et esprit de synthèse
- ✓ Enfin, vous êtes pédagogue et savez construire des formations.

NB : La mission de l'expert sera rémunérée par Expertise France. Ses frais éventuels liés aux déplacements seront prise en charge par Expertise France.

IX. Ethique

Le prestataire s'engagera à préserver le contenu, les documents et les résultats de cette mission, et à observer la confidentialité vis-à-vis des tiers ainsi que de rétrocéder le matériel éventuellement fourni à la fin du contrat.
